



PROGRAMME DE FORMATION

FORMATEUR SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL - SST INITIALE

PRÉSENTATION DE L'ACTION DE FORMATION

Le sauveteur secouriste du travail (SST) intervient pour porter les premiers secours en cas d'accident et contribue à la prévention des risques professionnels. Il doit pour cela suivre une formation initiale et maintenir régulièrement ses compétences à jour.

OBJECTIFS

- ✓ Comprendre le cadre légal de son intervention et adopter une protection adaptée en cas d'accident.
- ✓ Examiner la ou les victimes afin de mettre en œuvre l'action la plus appropriée.
- ✓ Donner l'alerte ou faire alerter selon les procédures internes de l'entreprise.
- ✓ Secourir efficacement la ou les victimes selon la situation.
- ✓ Connaître son rôle dans la prévention des risques professionnels au sein de l'entreprise.
- ✓ Mettre en pratique ses compétences de protection en les intégrant à des actions de prévention.
- ✓ Informer les responsables désignés des situations dangereuses identifiées.

PUBLIC CONCERNE

Toute personne volontaire pour apporter les premiers secours, en cas d'accident, sur le lieu du travail.

Membre du personnel devant recevoir l'instruction nécessaire pour participer à la prévention dans l'entreprise et donner les premiers secours en cas d'urgence

PRÉREQUIS ET CONDITIONS D'ACCES

Aucun prérequis

Toute demande d'inscription fait l'objet d'une analyse préalable afin de vérifier l'adéquation entre les besoins du bénéficiaire, les objectifs de la formation et les prérequis.

DURÉE DE LA FORMATION :

14 heures soit 2 jours

LIEU DE LA FORMATION :

En entreprise

Dans nos centres de Bouliac (33), Bon-Encontre (47) et Marmande (47)

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET MOYENS MOBILISÉS

Apports théoriques

Exemples concrets

Échanges interactifs

Activités pratiques

Supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Cas pratique et épreuve orale, évalués selon la grille de certification des compétences du SST de l'INRS

DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION DE FORMATION :

Certificat de réalisation

Feuille d'émargement à la demi-journée

Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail

Questionnaire de satisfaction



INTERVENANTS :

La formation est assurée par des formateurs spécialisés en prévention des risques professionnels et titulaire du certificat de formateur de Sauveteur Secouriste du Travail en cours de validité.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Christine Juillet

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Toute demande fait l'objet d'une étude individualisée afin d'adapter, dans la mesure du possible, les modalités pédagogiques.

Référente handicap : Lisa MARTINEZ

lisa.martinez@sc-formation.fr

05 56 94 05 91

CALENDRIER

Le calendrier des sessions est disponible sur le site internet :

<https://www.securiteconduite.fr>

COÛT

Une proposition tarifaire détaillée est transmise sur demande et préalablement à toute inscription.

MODALITES DE FINANCEMENT :

Les actions de formation peuvent être financées selon la situation du bénéficiaire et les dispositifs en vigueur :

- CPF (Compte Personnel de Formation) : mobilisation de vos droits acquis
- Employeur : prise en charge dans le cadre du plan de développement des compétences
- OPCO : financement possible selon votre branche professionnelle
- France Travail : aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (AIF)
- Aides régionales ou spécifiques : selon votre profil
- Autofinancement : possibilité de paiement individuel (facilités possibles)

Un devis est transmis sur demande avant l'entrée en formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

L'inscription est validée après : Réception de la convention de formation signée. Acceptation du devis avec la mention « bon pour accord » Le cas échéant, réception de l'accord de financement L'entrée en formation est conditionnée à la complétude du dossier administratif.



CONTENU DE LA FORMATION

(Conforme au programme élaboré par l'INRS)
(L'Institut National de Recherche et de Sécurité)

Thème 1 : Le sauvetage secourisme du travail :

- Protéger
- De protéger à prévenir
- Examiner
- Faire alerter ou alerter
- De faire alerter à informer
- Secourir

Thème 2 : Rechercher les risques persistants pour protéger :

- Le mécanisme de l'accident
- Connaître les principes de base de la prévention

Thème 3 : De « protéger » à « secourir » :

- Repérer les dangers dans une situation de travail
- Supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail.
- Définir les actions de prévention ou de protection à réaliser

Thème 4 : Examiner la victime et faire alerter :

- Examiner la(les) victime(s) avant pour la mise en œuvre de l'action choisie.
- Reconnaître et déterminer si la vie de la victime est menacée
- Faire alerter ou alerter selon l'organisation des secours dans l'entreprise

Thème 5 : De « faire alerter » à « Informer » :

- Savoir protéger. Prévenir. Renseigner

Thème 6 : Secourir :

- Effectuer l'action appropriée à l'état de la (des) victime(s)
- Mettre en œuvre l'action choisie en se référant aux techniques préconisées.
- Tout mettre en œuvre dans l'attente des secours spécialisés.

Thème 7 : Situations inhérentes aux risques spécifiques :

- Connaître l'avis du médecin du travail par rapport à des risques spécifiques non enseignés.
(Désamiantage - hyperbarie - utilisation de différents acides, ...)

DÉCOUVREZ NOS TAUX DE REUSSITE ET DE SATISFACTION STAGIAIRES SUR NOTRE SITE INTERNET <https://www.securiteconduite.fr/>